

Le PS opte finalement pour 13 régions

Début du débat, hier soir à l'Assemblée, sur la nouvelle carte des régions. Treize, Corse comprise, ont finalement été (re) dessinées par les députés socialistes.

Les députés PS se sont accordés hier sur une nouvelle carte de France avec seulement 13 régions, pour tenir compte des critiques et tenter de déminer le débat sur la réforme territoriale, qui a démarré dans l'hémicycle dans la soirée.

Cette nouvelle carte, adoptée lors de la réunion matinale du groupe socialiste en présence et avec le soutien du Premier ministre Manuel Valls, prévoit les fusions des régions Poitou-Charentes avec Limousin et Aquitaine, du Nord/Pas-de-Calais avec Picardie, et de l'Alsace avec la Lorraine et Champagne-Ardenne.

Le redécoupage fait une victime : la région Centre

Le Centre resterait seul, de même que les Pays de la Loire et la Bretagne.

Le nombre de régions en métropole passerait donc de 22 à 13 (Corse comprise), alors que le projet voté en commission la semaine dernière en prévoyait lui 14, avec une région Nord/Pas-de-Calais inchangée et des fusions Picardie/Champagne-Ardenne, Limousin-Aquitaine et Centre/Poitou-Charentes.

Les députés socialistes ont adopté par 72 voix cette nouvelle carte, proposée par le respon-



sable du dossier au sein du groupe Sébastien Denaja, 21 votant pour la carte issue de la commission.

Le groupe socialiste déposera donc un amendement portant cette nouvelle carte, avec laquelle il pense s'être enlevé deux grosses épines du pied.

Au nord, la fusion entre Picardie et Champagne-Ardenne n'avait en effet guère de soutien, les élus de la première se voyant davantage avec le Nord-Pas-de-Calais et ceux de la seconde

avec la Lorraine.

Certains députés du Nord, comme Bernard Roman ou Rémy Pauvros, ont relayé la crainte de voir une région Nord-Pas-de-Calais/Picardie tomber aux mains du Front national aux élections de 2015. « On ne fait pas une carte sur des hypothèses électorales », leur a répondu Sébastien Denaja.

Pas de dépeçage

À l'ouest, trois des quatre départements de Poitou-Charentes jugeaient « absurde » de ne pas

être rattachés à l'Aquitaine. « Je me réjouis de la nouvelle carte proposée par nos collègues PS », s'est félicité l'UMP Dominique Bussereau, président du conseil général de Charente-Maritime.

Ce redécoupage fait une « victime, le Centre, qui se retrouve seul. « On ne le souhaitait pas, mais on n'a pas de solution à ce stade », reconnaît un député PS. Les élus des Pays de la Loire ne voulaient pas du Centre et plaidaient, Jean-Marc Ayrault en tête, pour une fusion avec la Bretagne, à laquelle s'opposent une majorité d'élus bretons.

L'avenir du Centre pourrait être encore évoluer dans un deuxième temps. Selon le secrétaire d'État à la Réforme territoriale, André Vallini, « deux possibilités » sont « à étudier » : une association du Centre aux Pays de la Loire ou à l'Île-de-France.

En tout état de cause, le débat pourrait reprendre au Sénat. Sous l'effet d'une alliance hétéroclite entre communistes, radicaux de gauche et UMP, les sénateurs ont en effet rejeté début juillet la carte proposée par le gouvernement, laissant la main aux députés jusqu'à la seconde lecture prévue à l'automne.

En modifiant la carte dans le sens réclamé par certains départements, les députés PS espèrent aussi éviter le recours au « droit d'option » (quitter une région pour une autre) que le texte autorisera pour les départements en 2016, après les élections cantonales et régionales, reportées par le projet de loi de mars à décembre 2015.

Ce transfert devra être approuvé par une majorité des trois cinquièmes du conseil général

et des deux conseils régionaux concernés. « Il faut bien le verrouiller », a insisté hier Manuel Valls pour prévenir un dépeçage de la nouvelle carte.

Le gouvernement espère une majorité au-delà du PS sur ce premier volet de la réforme territoriale voulue par François Hollande « pour plusieurs décennies », lors du vote solennel le 23 juillet, et ce en dépit de l'hostilité affichée par la droite, le Front de gauche ou les radicaux de gauche.

Exit les conseils généraux

Selon le gouvernement, les compétences des régions (développement économique, transports, etc.) s'exerceront mieux dans un cadre plus large, comme en Italie ou en Allemagne, d'autant plus qu'elles seront renforcées, au détriment des conseils généraux, dans un second projet de loi débattu à l'automne.

Ces derniers seraient voués à disparaître en 2020, via une réforme constitutionnelle. Pour apaiser les craintes des zones rurales en cas de disparition des conseils généraux, Manuel Valls a annoncé hier aux députés PS la tenue « d'états généraux de la ruralité » à l'automne. ■

➔ **Chef-lieu et nom.** Le chef-lieu provisoire des nouvelles régions sera déterminé en 2015, après consultation des conseils régionaux existants et organisation d'un débat avec les représentants des collectivités et de la société civile. Après les élections régionales de décembre 2015, le conseil régional nouvellement élu pourra tirer les conséquences de ce débat pour proposer au gouvernement le choix d'un chef-lieu définitif – qui n'aura pas à concentrer toutes les implantations des services et toutes les réunions du conseil régional – ainsi que le nom qui lui semblera le plus adapté.